

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

---

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION  
ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

## AMENDEMENT

N ° CL21

présenté par

Mme Regol, Mme Pochon, M. Lucas et M. Iordanoff

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 34, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.